



Les espaces ruraux et naturels transfrontaliers

Nature des actions de coopération transfrontalière entre espaces naturels protégés

- Communication au public, éducation et sensibilisation, actions pédagogiques, tourisme
- Partenariat technique et scientifique régulier
 - SIG, bases de données communes
- Agriculture, sylviculture, agro-pastoralisme

Un aspect de la coopération transfrontalière réside dans la mise en place commune d'une **communication à destination de plusieurs publics** : la population dans sa totalité à travers l'entrée touristique (la création d'un logo commun, d'itinéraires transfrontaliers de promenade, d'expositions de sensibilisation sur le paysage ou le patrimoine, la découverte de la faune et de la flore, la publication de cartes touristiques et de dépliants communs se retrouvent très fréquemment).

Cette communication se manifeste également par une démarche pédagogique à l'attention des scolaires : plusieurs parcs accueillent des classes de part et d'autre des frontières pour les sensibiliser à la nature. Elle passe également par la formation des professionnels du tourisme et de la découverte de la nature à travers des formations communes transfrontalières.

Dans cette catégorie, pratique courante pour la quasi-totalité des espaces naturels protégés, il n'y a pas de différenciation forte entre les Parcs Naturels Régionaux et les Parcs Nationaux. Dans le premier cas, le thème de la communication concerne un peu plus la présence de l'homme dans ces espaces (son insertion dans les paysages, le patrimoine), la deuxième catégorie s'attache plus à la découverte de la nature (flore et faune) même si ces sujets ne sont pas traités de façon étanche en fonction des parcs concernés.

Le **partenariat scientifique** est le cœur de l'objectif de coopération entre des espaces naturels protégés afin de faire de la frontière non plus un handicap mais un atout dans la gestion d'espaces à fort intérêt naturel et patrimonial.

Cette recherche de complémentarités dans la démarche de coopération scientifique varie selon que l'on se trouve dans le cas d'un Parc Naturel Régional, d'un Parc National ou d'une réserve naturelle ; les objectifs des structures dans les deux premiers cas étant clairement différents, les contenus des partenariats scientifiques s'en

ressentent : pour le PN, la dimension conservatoire d'espaces assez dépourvus d'activités humaines, où la flore et la faune sont les principaux sujets d'études est clairement affirmée ; pour le PNR, la coopération s'emploie plus à la mise en commun d'un travail sur des espaces anthropisés où la présence de l'homme dans son terroir, le patrimoine culturel, le tourisme, les savoir faire traditionnels et le développement local dans sa diversité sont pris en compte.

La mise en place d'un **Système d'Information Géographique (SIG)** commun et de bases de données communes ou harmonisées sont des démarches de plus en plus développées ; elle est très importante sur le plan scientifique comme symbolique : le territoire transfrontalier étudié se dote d'une carte commune avec une légende commune ; cette dimension d'image commune sans frontière visible que l'on donne à voir aux autres est importante sur le plan de la communication et rejoint les tentatives d'harmonisation juridique ou sémantique.

Sur un mode purement scientifique, cette mise à niveau des données permet de faire progresser beaucoup plus vite la gestion optimale de l'espace transfrontalier.

Cela a été le cas dans la coopération transfrontalière menée entre le PNR des Vosges du Nord et le Naturpark Pfälzerwald où le Centre National d'Etudes Spatiales (côté français) et son équivalent allemand ont participé à la démarche.

La coopération transfrontalière entre parcs portée sur l'**agriculture** est surtout le fait des PNR avec leurs partenaires. Les thèmes traités concernent la valorisation des produits du terroir, l'encouragement à l'agriculture biologique, les échanges des savoir-faire entre agriculteurs, le maintien des traditions agricoles, les mesures agro-environnementales pour une meilleure préservation des ressources en eau, la contribution des agriculteurs au maintien d'un paysage typique.